

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL**

**HEURE :** 18 h 30  
**JOUR :** Le mercredi 11 décembre 2019  
**ENDROIT :** Local de madame Marie-Pierre Labrie

Étaient présents : M. David Brunelle, parent  
M<sup>me</sup> Mariane Fradet, parent  
M. Vincent Routhier, parent  
M<sup>me</sup> Véronique Brulotte, parent  
M. Sébastien Amodeo, parent substitut  
M<sup>me</sup> Marie-France Lessard, enseignante  
M<sup>me</sup> Marie-Pierre Labrie, enseignante  
M<sup>me</sup> Isabelle Paradis, enseignante  
M<sup>me</sup> Urika Allen, personnel de soutien  
M<sup>me</sup> Michèle Langlois, professionnelle  
M<sup>me</sup> Amélie Larochelle, responsable du SDG  
M<sup>me</sup> Christine Guay, directrice  
M<sup>me</sup> Valérie Fortin, directrice adjointe

Étaient absents : M<sup>me</sup> Joane Breton, enseignante substitut  
M<sup>me</sup> Yamina Daoudi, parent  
M. Simon Nyat, parent  
M<sup>me</sup> Sylviane Poirier, membre de la communauté (MDF)

1.0 Ouverture de la séance 19 h 28

2.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

M. Routhier constate l'absence de M. Nyat pour la 3<sup>e</sup> fois cette année. Sa démission devient effective si l'on se réfère à nos règles de régie interne. Il demande donc à M. Amodeo, parent substitut, s'il désire participer à titre de membre officiel afin de remplacer M. Nyat. M. Amodeo accepte.

3.0 Adoption de l'ordre du jour CÉ 19-20.26

Il est proposé par M<sup>me</sup> Langlois et secondé par M<sup>me</sup> Labrie.

4.0 Adoption du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2019 CÉ 19-20.27

Il est proposé par M<sup>me</sup> Brulotte et secondé par M. Brunelle.

5.0 Suivis au compte rendu de la réunion du 13 novembre 2019

CÉ 19-20.28

Il n'y pas de suivi.

6.0 Correspondance

Nous avons reçu par courriel, en tant que membre du conseil d'établissement, la politique inscription/admission/déplacement des élèves, à titre informatif.

#### **OBJETS D'INFORMATION:**

7.0 Gala des Navigateurs

Nous étions finalistes pour trois projets. Nous n'avons malheureusement pas remporté les honneurs cette année. Nous présenterons à nouveau des projets pour le prochain gala et garderons en tête que l'implication de la communauté est souvent gage de succès.

8.0 Culture à l'École

Nous avons obtenu 8 868 \$ sur 44 633 \$ du budget CSDN (près de 20 % du budget) sur 30 écoles ayant présenté des projets. Ceci représente 67 % des factures pour ces activités. Ceci nous permettra de maintenir toutes les activités à la programmation.

#### **OBJETS DE CONSULTATION :**

9.0 Aide aux parents

CÉ 19-20.29

M<sup>me</sup> Fortin présente le tableau des conférences que nous comptons offrir dès le retour des Fêtes.

#### **OBJETS D'APPROBATION :**

10.0 Planification des activités en éducation à la sexualité

CÉ 19-20.30

M<sup>me</sup> Fortin présente la planification annuelle des enseignants en ce qui concerne l'éducation à la sexualité. Les feuillets explicatifs sont disponibles sur le site internet de l'école dans l'onglet Informations aux parents.

Il est proposé par M. Brunelle et secondé par M<sup>me</sup> Labrie d'approuver la planification des activités en éducation à la sexualité.

11.0 Programmation des activités au service de garde pour la relâche CÉ 19-20.31

M<sup>me</sup> Larochelle présente la planification des activités. Elle explique également qu'un nombre minimal de 50 enfants pour chaque jour est nécessaire afin de permettre l'ouverture du service de garde. M<sup>me</sup> Larochelle explique que le service de garde doit s'autofinancer et qu'en deçà de ce nombre d'inscriptions le service sera déficitaire. Le tarif de frais de garde serait de 23\$ et un montant ne dépassant pas 8\$ par jour a été fixé pour les frais d'activités.

Il est proposé par M. Amodeo et secondé par M<sup>me</sup> Paradis d'approuver la planification et la tarification des activités au service de garde pour la relâche.

12.0 Indexation coût du montant de la contribution parentale CÉ 19-20.32

M<sup>me</sup> Larochelle présente le document. Le tarif passera de 8,35 \$ à 8,50 \$ par jour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Langlois et secondé par M. Brunelle d'approuver l'indexation de coût du montant de la contribution parentale.

13.0 Suivi financier CÉ 19-20.33

La direction présente le suivi financier en expliquant chacun des postes budgétaires et les dépenses associées. Elle explique ce qu'est un fonds dédié.

Il est proposé par M. Brunelle et secondé par M<sup>me</sup> Allen d'approuver le suivi financier.

14.0 Ajout d'activités éducatives CÉ 19-20.34

Les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle profiteront d'une activité gratuite offerte par la Boite à sciences, DÉFI TICS. Chaque groupe bénéficiera d'une période animée de 120 minutes. Les dates retenues sont : 24 janvier, 10 et 25 février et toutes les activités se dérouleront au gymnase de l'école des Pixels.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Labrie et secondé par M<sup>me</sup> Brulotte d'approuver l'ajout des activités éducatives présentées à la programmation.

15.0 Confirmation d'allocations à l'école Charles-Rodrigue CÉ 19-20.35

La direction présente les allocations reçues. Ce sont des sommes décentralisées qui viennent directement du Ministère et pour lesquelles une reddition de compte est nécessaire.

Il est proposé par M. Amodeo et secondé par M<sup>me</sup> Allen d'approuver la confirmation des allocations à l'école Charles-Rodrigue.

## 16.0 Activités de sollicitation : Billets pour le concert de Noël et Dîner-pizza CÉ 19-20.36

Afin de contrôler le nombre de personnes qui assisteront au concert de Noël en fonction de la capacité d'accueil de l'église Christ-Roi, de permettre à au moins deux membres de chaque famille d'y assister, il est proposé de vendre des billets pour le concert. Les billets seront au coût de 1 \$ l'unité. Les montants recueillis serviront à défrayer les coûts pour l'activité (location de l'église) et la différence sera remise aux spécialistes en musique pour la réparation ou le renouvellement d'instruments de musique.

L'équipe-école souhaite poursuivre la tradition d'un repas à la veille du long congé des fêtes. Le 19 décembre, un dîner-pizza serait offert. Pour 3 \$, l'élève recevrait une pointe, un jus, des mini-carottes et un petit gâteau. Pour chaque pointe additionnelle, un montant de 2,50 \$ serait demandé. Le montant demandé ne couvre pas tous les frais, mais une allocation obtenue pour services alimentaires permettra de couvrir la différence. Le jus, les mini-carottes et le gâteau seront offerts à tous les élèves présents qu'ils prennent la pizza ou apportent leur lunch.

Une élève de 6<sup>e</sup> année demande au CÉ de permettre la vente de petits bracelets qu'elle confectionne avec ses amies afin d'offrir les fonds amassés à l'église afin qu'ils achètent des cadeaux aux enfants qui n'ont pas la chance d'en avoir. Pour chaque dollar amassé, M. Routhier suggère que le CÉ offre un dollar supplémentaire par bracelet en soutien à cette généreuse initiative.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **RAPPORTS:**

#### 17.0 Rapport du président

M. Routhier souhaite aux membres du CÉ de très joyeuses Fêtes ainsi que de beaux moments en famille.

#### 18.0 Rapport de la substitut au représentant du comité de parents

M<sup>me</sup> Fradet questionne à savoir si dans la mesure où M. Nyat n'est plus un membre du CÉ, elle se demande si quelqu'un peut s'associer un autre membre afin de couvrir les rencontres. Malheureusement, ce n'est pas possible puisque le représentant et son substitut sont élus lors de l'Assemblée générale des parents. M<sup>me</sup> Guay suggère qu'elle lise les comptes-rendus des rencontres pour nous en résumer les grandes lignes.

#### 19.0 Rapport de la représentante du service de garde

Le 12 décembre se tiendra le Marché de Noël, les profits seront versés à la Maison de la Famille. Vendredi dernier s'est tenu le premier Vendredi en folie sur le thème du Mexique.

#### 20.0 Rapport de la représentante de la communauté

Il n'y a pas de rapport, la représentante est absente.

## 21.0 Rapport de la direction

Le Club des petits déjeuners, la contribution volontaire s'élève à 6 965 \$ et une dizaine de parents se sont proposés pour du bénévolat.

La fille de M<sup>me</sup> Fradet ainsi qu'une élève de 4<sup>e</sup> année ont été sélectionnées pour le concours « Si Noël m'était dessiné. »

## 22.0 Questions et messages du public

Les parents questionnent pour savoir quand débutera le Club des petits déjeuners. La livraison ayant été livrée, le service débutera dès demain, 12 décembre.

## 23.0 Levée de l'assemblée

21 h 29

CÉ 19-20.37

Elle est proposée par M<sup>me</sup> Fradet et secondée par M<sup>me</sup> Labrie.

Vincent Routhier,  
Président

Marie-France Lessard,  
secrétaire